



Appel à candidatures
Apprentie.e économe de flux et éco responsabilité
au sein des services secrétariat générale et de la direction

Statut

Apprentissage d'une année, à compter de la rentrée 2022, indemnisé selon textes en vigueur.

L'apprenti.e bénéficiera du remboursement de frais (repas...) dans le cas de déplacements. Il pourra utiliser les véhicules de service de l'établissement dans la limite de leur disponibilité.

Missions en partie télé travaillables.

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes doit assurer trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, urbanisme...) et les intérêts naturalistes.

L'établissement compte 76,2 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2022.

Positionnement du poste/stage au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

L'apprenti.e, au sein des services de la direction et du secrétariat général, , est placé.e sous l'autorité hiérarchique du délégué territorial en charge de la transition énergétique et de la secrétaire générale. Il est basé à Génolhac (30).

Missions

L'établissement public du Parc national des Cévennes est propriétaire de 55 bâtiments (bureaux administratifs, musée, boutique, logements) et d'un parc d'une cinquantaine véhicules de service.

Depuis plusieurs années, et notamment avec l'aide du Plan de relance, l'établissement Public du Parc national des Cévennes travaille sur la réhabilitation énergétique de ses bâtiments (menuiseries, réfections isolations/toitures...) et la rénovation de son parc automobile (acquisition de véhicules et de bornes électriques) Dans le cadre de la démarche « Service Public Ecoresponsable », il souhaite répondre aux 20 mesures édictées par l'Etat pour ses services. Cela vise entre autres à renforcer son action de maîtrise des consommations et des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes, liées à son fonctionnement.

Dans ce contexte, les missions confiées à l'apprenti.e sont :

- mettre en place un outil et un suivi des consommations (en KWh) et des dépenses (en €) d'énergie des bâtiments et des véhicules du Parc national des Cévennes ;
- au-delà des travaux déjà effectués sur les bâtiments, réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments prioritaires et identifier les actions à mener pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments ;
- mettre en application le « décret tertiaire » sur les bâtiments du siège du parc à Florac-Trois-Rivières ;
- analyser et optimiser les abonnements électriques ;
- proposer et contribuer à la mise en œuvre des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet liées aux déplacements ;
- dans le cadre des 20 engagements de l'Etat pour des services publics écoresponsables, et à la suite des réflexions déjà menées par l'établissement (stages), contribuer à la mise en œuvre des actions prévues en matière d'éco-responsabilité pour réduire l'impact environnemental global de l'établissement, en dehors des économies d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments ;
- contribuer à la communication interne et externe.

Pour mener à bien ses missions :

- Il.elle travaille en étroite collaboration avec les autres agents, notamment du secrétariat général et de la direction.
- Il.elle échange avec les économes de flux du territoire

Il.elle peut également être amené.e à participer à :

- des animations pédagogiques
- des actions menées par le Parc dans d'autres domaines...

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire du Parc national, notamment à Florac-Trois-Rivières, siège de l'Etablissement.

Compétences

- Connaissances techniques affirmées en matière de comptabilité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre,
- Connaissances techniques en thermique des bâtiments,
- Très bonne maîtrise des logiciels informatiques de base, notamment Excel,

- Sens de l'organisation, esprit d'initiative et créativité,
- Goût du contact et aisance relationnelle, capacité de communication, de négociation et d'animation,
- Bonnes capacités rédactionnelles.

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Formation de niveau Bac +2/Bac+3 dans le domaine de l'énergie et de l'éco-responsabilité,
- Des connaissances dans le domaine de la thermique des bâtiments seraient un plus,
- Permis de conduire B indispensable.

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae au plus vite en vue de **la réalisation de cette année d'apprentissage durant l'année scolaire 2022-2023.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Julien Brinet, délégué territorial piémont cévenol et chargé de mission transition énergétique

06 88 86 72 31

julien.brinet@cevennes-parcnational.fr

ou Mme. Céline Billault, Secrétaire générale

04.66.49.53 28

celine.billault@cevennes-parcnational.fr